

## Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2020

### Compte rendu

#### Préambule

Face à la crise sanitaire inédite,

- vu le nombre d'adhérents (98 membres à jour de cotisation) et l'impossibilité actuelle de se réunir en présentiel en respectant les consignes de distanciation physique
- vu la vulnérabilité de nombre de nos adhérents et les risques de développer des formes graves de Covid 19
- vu les difficultés voire l'impossibilité pour beaucoup d'adhérents de siéger par voie dématérialisée (personnes âgées, handicapées, non équipées ou non formées à l'informatique)
- afin de n'exclure personne et de permettre à chacun d'exprimer ses choix

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire par correspondance et en a validé les modalités exceptionnelles de vote par consultation écrite. (Décision des 10 et 11 mai - consultation par voie électronique)

#### Ordre du jour

- Approbation du rapport moral
- Approbation du compte rendu financier
- Approbation de l'affectation du résultat
- Approbation du budget prévisionnel

#### Vote par correspondance

Cette année, l'Assemblée Générale s'est donc réduite à un vote par correspondance.

Tous les adhérents à jour de cotisation ainsi que les adhérents de l'année précédente n'ayant pas encore cotisé ont été destinataires du rapport moral, du compte-rendu financier, des propositions d'affectation du résultat 2019, du budget prévisionnel 2020, d'une lettre explicative, d'un accusé de réception des documents et d'un bulletin de vote.

Afin que chacun puisse prendre connaissance des documents et voter en connaissance de cause, les envois postaux ont été faits le 14 mai 2020 avec consigne de retour des votes avant le 30 mai.

Les personnes non encore à jour de cotisation ont eu la possibilité de cotiser et de voter de façon concomitante.

Possibilité a été donnée à chacun de poser des questions, faire des suggestions ou demander de l'aide par la mise à disposition de 3 numéros de téléphone.

Afin d'assurer la sincérité du scrutin il a été demandé à chaque votant de signer son bulletin de vote. Les votes n'étaient donc pas anonymes mais cela reste en conformité avec les statuts qui autorisent le vote à main levée donc non confidentiel.

Le dépouillement a été fait par le trésorier et la vice-présidente qui ont établi la liste des votants et répertorié leurs choix.

Le tableau récapitulatif des votes ainsi que les bulletins de vote ont été archivés et sont consultables auprès du bureau.

PROVENCE STOMIE CONTACT

435 chemin de Tayolle - 84270 VEDENE

06 87 12 34 08 - 06 50 85 76 44 - 06 73 50 10 65

[provence.stomie@gmail.com](mailto:provence.stomie@gmail.com) [www.provence-stomie-contact.com](http://www.provence-stomie-contact.com)

Association française de réinsertion sociale et de soutien aux personnes stomisées

Affiliée à European Ostomy Association & Union Stomisés Grand Sud - Siège social : AVIGNON

## Synthèse des votes

**147** personnes ont été invitées dont **98** à jour de cotisation. **13** personnes ont cotisé et voté de façon concomitante.

Au total **111** adhérents, à jour de cotisation, pouvaient voter.

**62** personnes ont voté (dont 1 par procuration) soit un **taux de participation de 56%**

### Résultat du vote des résolutions :

- Approbation rapport moral **61** voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention
- Approbation compte rendu financier **60** voix pour ; 0 voix contre ; 2 abstentions
- Approbation affectation du résultat **61** voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention
- Approbation budget prévisionnel **61** voix pour ; 0 voix contre ; 1 abstention

**Toutes les résolutions ont donc été adoptées à la majorité.**

**Un grand merci à tous les adhérents pour leur participation, pour l'intérêt qu'ils portent à notre association et pour la confiance qu'ils ont accordée à l'équipe dirigeante.**

## Projets

Les projets ne manquaient pas pour 2020. La réalisation de beaucoup d'entre eux a été mise à mal par la situation sanitaire mais ce n'est que partie remise.

Par contre cela nous a donné l'occasion de réaliser une action non projetée : une autre façon de prendre soin, d'accompagner puisque les visites n'étaient plus possibles : **envoyer 2 masques à chaque adhérent.**

La crise sanitaire nous a privés de notre assemblée générale en présentiel, ce qui était l'occasion de nous retrouver, d'échanger de vive voix, d'aller à la rencontre des laboratoires et prestataires de services, d'écouter les interventions de professionnels de santé, de partager le traditionnel buffet en fin de matinée.

Pour autant, l'assemblée générale ainsi organisée avec vote par correspondance a permis :

- À celles et ceux qui ne se seraient pas déplacés, soit par impossibilité, soit par précaution sanitaire, de participer à la vie de l'association.  
D'ailleurs la participation a été plus importante cette année que les autres années.
- À tous les adhérents, et pas seulement aux personnes présentes à l'AG :
  - De recevoir à domicile la présentation de l'activité et de la gestion de l'association
  - De disposer de temps pour en prendre connaissance
  - De pouvoir s'exprimer et de voter.

Pour l'AG de l'année prochaine, nous réfléchissons à une organisation qui permettrait la convivialité du présentiel avec interventions de professionnels de santé, rencontre des laboratoires et prestataires de services sans oublier le buffet mais qui donnerait aussi la possibilité aux personnes ne pouvant pas se déplacer de participer autrement.

**A chacune, chacun de participer encore davantage, s'il le souhaite, en donnant son avis, ses idées, un peu de son temps. La force de Provence Stomie Contact, c'est celle de ses adhérents.**